

Section 2.—Commercialisation des produits agricoles

On trouvera dans l'*Annuaire* de 1956, pp. 939-945, un article spécial traitant du mouvement des aliments d'origine agricole, du producteur au consommateur. Cependant, les détails sur le commerce des céréales et des bestiaux paraissent aux sous-sections 1 et 2 qui suivent.

Sous-section 1.—Commerce des grains

Régimes de vente, 1955-1956

La production, la commercialisation et l'exportation des cinq principales céréales canadiennes réunies ont surpassé en 1955-1956 les chiffres de 1954-1955. Bien que le printemps ait été tardif, le beau temps qu'il a fait durant la saison de la germination et la moisson a donné des rendements supérieurs à la moyenne dans le cas de la plupart des récoltes. La production supérieure de 1955 a suffi à contre-balancer de beaucoup la chute du report de la fin de juillet. La vente du blé, de l'avoine et de l'orge a continué à se faire en vertu du régime obligatoire établi par la Commission canadienne du blé et visant la mise en commun des récoltes. Toutes les céréales de l'Est et le seigle et la graine de lin de l'Ouest ont continué à être vendus en marché libre.

Le 19 juillet 1955, la Commission canadienne du blé a annoncé le contingent de livraison de la campagne 1955-1956. Comme l'année précédente, une livraison initiale de 100 unités serait permise aux stations de livraison locales (une unité équivalant à trois boisseaux de blé, ou à cinq boisseaux d'orge ou de seigle, ou à huit boisseaux d'avoine). Le contingent initial a été remplacé par des contingents généraux, fondés sur le nombre de boisseaux par "acre spécifiée", cette dernière mesure comprenant la superficieensemencée en blé (autre que durum), avoine, orge et seigle, plus la superficie laissée en jachères en 1955. Les livraisons de blé durum et de graine de lin n'étaient pas assujéties au régime du contingentement. Cependant, le 31 juillet 1955, quelques producteurs n'avaient pas terminé leurs livraisons en vertu du contingent définitif de huit boisseaux établi pour la campagne 1954-1955 et la Commission prolongea ce contingent, mais les livraisons compétaient pour la mise en commun de 1955-1956. Le contingent général de huit boisseaux aux stations individuelles expira et les contingents initiaux pour 1955-1956 n'ont été déterminés qu'après que la Commission fût raisonnablement certaine que les livraisons en vertu du contingent général de huit boisseaux avaient été presque toutes terminées. Le 2 septembre, le contingent initial avait été déterminé à tous les points de livraison. À la fin de la campagne, les contingents variaient de cinq à huit boisseaux par acre spécifiée.

Les données provisoires indiquent que les ventes globales des cinq principales céréales de l'Ouest se sont élevées, en 1955-1956, à environ 567,300,000 boisseaux, soit 8 p. 100 de plus que les 524,600,000 boisseaux de la campagne précédente et 2 p. 100 de plus que la moyenne (556,300,000) des dix années 1945-1946-1954-1955. L'ensemble des exportations de ces céréales, comprenant la farine de blé, l'avoine roulée et la farine d'avoine, le malt, l'orge mondé et l'orge perlé, exprimés en grain, se sont chiffrées à 406,500,000 boisseaux, surpassant les 370,700,000 boisseaux de 1954-1955 et la moyenne décennale (369,900,000). Le report des cinq principales céréales canadiennes dans toutes situations commerciales le 31 juillet 1956 était estimé à 827,400,000 boisseaux, soit environ 13 p. 100 de plus qu'en 1955 (731,900,000) et plus du double de la moyenne décennale (399,600,000).

20.—Stocks et écoulement des céréales canadiennes, campagnes agricoles terminées le 31 juillet 1955 et 1956

NOTA.—Les données sur le blé tiennent compte des rectifications définitives permises par le recensement de 1956, mais les autres pourront être rectifiées pour tenir compte des ajustements intercensaux.

(Millions de boisseaux)

Détail	Blé	Avoine	Orge	Seigle	Graine de lin
Campagne 1954-1955					
Report, 1 ^{er} août 1954.....	618.7	125.8	145.9	19.3	2.6
Production de 1954.....	332.0	306.8	175.5	14.2	11.2
Importations ¹	0.2	2	2	2	2
Total, approvisionnements.....	950.8	432.6	321.4	33.5	13.8

Renvois à la fin du tableau, p. 971